



Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....  
.....  
.....

Email: .....

Don de : ..... euros

Par :

chèque

espèces

virement

Les chèques sont à mettre à l'ordre de « Régie pour la reconstruction de l'hôtel de Ville ». Les virements peuvent être effectués sur le compte officiel de la ville : « Régie pour la reconstruction de l'Hôtel de Ville » au numéro IBAN : FR76 1007 1170 0000 0020 0330 291CODE BIC : TRPUFRP1

Cochez cette case si vous souhaitez recevoir des informations sur le déroulement du chantier de reconstruction

*Ces données vont faire l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à l'article 27 de la loi du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant, au Service Communication de la Ville de La Rochelle*